



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Médaille de l'engagement face aux épidémies

Question écrite n° 3651

Texte de la question

Mme Sandra Regol attire l'attention de M. le ministre auprès de la ministre du travail, de la santé, de la solidarité et des familles, chargé de la santé et de l'accès aux soins, sur la médaille de l'engagement face aux épidémies. Lors de la pandémie de Covid-19, en mai 2020, le gouvernement s'était engagé à recréer cette médaille, qui avait été mise en place en mars 1885 à la suite de l'épidémie de choléra avant de disparaître en 1960. L'ambition légitime était de reconnaître et valoriser le dévouement des soignants qui avaient, par leur action quotidienne, permis à la France de faire face au virus. L'annonce d'un décret devant préciser les modalités de délivrance de cette médaille avait même été effectuée, laissant penser que la création de la médaille n'était qu'une question de mois. Or à ce jour, près de 5 ans après, aucun décret n'est paru pour concrétiser cette parole gouvernementale. Elle souhaite donc savoir si le Gouvernement compte toujours réactiver la médaille de l'engagement face aux épidémies.

Texte de la réponse

L'engagement des professionnels de santé, mais plus largement, tous ceux qui ont permis à l'activité du pays de se poursuivre, tout au long de la crise de la Covid-19, a été sans faille. Cet engagement a pu être valorisé. Aussi, au titre de la promotion du 1er janvier 2021, un contingent spécial Covid a été alloué dans le cadre des ordres nationaux (Légion d'honneur et ordre national du Mérite). Il a permis de distinguer un nombre important d'intervenants dans le domaine sanitaire et social afin de rendre hommage aux personnes investies dans la crise sanitaire.

Données clés

Auteur : [Mme Sandra Regol](#)

Circonscription : Bas-Rhin (1^{re} circonscription) - Écologiste et Social

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 3651

Rubrique : Décorations, insignes et emblèmes

Ministère interrogé : [Santé et accès aux soins](#)

Ministère attributaire : [Santé et accès aux soins](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [4 février 2025](#), page 484

Réponse publiée au JO le : [4 mars 2025](#), page 1402